

Sent: Thursday, April 4, 2024 at 11:15:58 p.m. MDT

Subject: Citizens Inquiry Canada Addresses Organizational Controversy



Une version en français se situe après la version anglaise.

Citizens Inquiry Canada addresses organizational controversy

Dear NCI Supporter:

The controversy involving Citizens Inquiry Canada, organizers of the National Citizens Inquiry, surfaced at the organization's Annual General Meeting on March 1, 2024. The meeting was attended by members of the newly formed not-for-profit organization, National Citizens Inquiry, who remain members of Citizens Inquiry Canada. The Chair of Citizens Inquiry Canada, Mr. David Ross, summarized the consensus of the meeting, "to enter into good faith negotiations as quickly as possible to reach an agreement which will allow both groups to pursue their objectives."

The original National Citizens Inquiry was organized by a group of individuals who believed it was necessary to examine Canada's response to COVID-19. This core group of individuals referred to themselves as the "Support Group". They decided it was necessary to establish a non-profit corporation for the purpose of receiving and disbursing funds and holding assets. A corporate entity was created with the name Citizens Inquiry Canada (operating as National Citizens Inquiry), with a board of directors subject to corporate law. Under corporate law, the board of directors have fiduciary duties of loyalty and due diligence duties of care, owed not to the Support Group, but to the corporation. It is an inescapable reality of corporate law that these duties of the directors are created upon incorporation.

Citizens Inquiry Canada carried on the business of conducting the National Citizens Inquiry into the response of government to Covid-19. Citizen-funded hearings were organized and held across Canada receiving the testimony of hundreds of witnesses. Subsequently, an interim report and a final report were released. Respecting the courage of the witnesses and the intentions of donors and supporters, the reports and recommendations will be preserved and promoted as a legacy for all Canadians, in fulfillment of the primary mission of the National Citizens Inquiry.

Once the final report was nearing completion, the obvious secondary purpose of promotion and implementation arose for action. Reports should exist to be actioned. On September 26, 2023 the Support Group (SG) recognized the need to promote implementation and passed a resolution unanimously endorsing that the NCI should pursue the implementation of the recommendations of the Commissioners' Report, then still being drafted (and which recommendations were subsequently released with the final report, on November 28):

"NCI Initial and Secondary Purpose: MOTION moved by Ted/Jerry to adopt the following initial and secondary purposes for NCI as proposed by Dave. CARRIED UNANIMOUSLY.

- i. Initial Purpose: To hold a national inquiry via a series of meetings across the nation, and produce a report and recommendations (in progress)
- ii. Secondary Purpose: To promote the prompt and effective implementation and adoption of the NCI's report recommendations by those with authority to do so"

There was no mention of an additional mission of holding new hearings into the same, similar or unrelated subjects. The resolution was moved by Ted Kuntz, who soon after became chair of the breakaway Support Group which chose to disregard the above commitment to implementation.

Support Group members had an expectation that their group's decisions on the planning and conduct of National Citizens Inquiry operations would be accepted and supported by the directors. Up until the point in time when a bare majority of a greatly reduced in size Support Group decided to depart from their own adopted policy, the board did follow the decisions of Support Group. In effect, the Support Group functioned as an operational committee of the board. This delegation of operational authority continued for as long as the board was of the opinion, in the exercise of their fiduciary duties, that the decisions of the Support Group were in the best interests of the corporation.

In December 2023, the board lost confidence that the Support Group was acting in the best interests of the corporation, when the Support Group decided that it wished to pursue further hearings rather than to promote the implementation of the final report recommendations, which implementation they had committed themselves to pursue by the resolution moved by Ted Kuntz on September 26, set out above.

Other events which gave rise to this loss of confidence involved certain Support Group members bullying and intimidating crucial contractors and other members of the Support Group, and the summary dismissal of other members of the Support Group. The two members of the Support Group who composed the board of Citizens Inquiry Canada were included in the departures. The events causing loss of confidence also included the appointment, by the Support Group, of one of their members as Executive Director. The appointment was made despite objections related to the absence of legal authority for the action.

The remaining Support Group members formed the theory that they, and not the board of Citizens Inquiry Canada, were the directing mind and will of the corporation. The corporation's directors sought outside legal assistance and received advice that this theory had no basis in law. Nevertheless, the remaining Support Group members proceeded to convert certain assets of the corporation to their own control and formed a corporation with the name National Citizens Inquiry. They also conducted a publicity campaign aimed at justifying their actions. The directors of the new corporation have also begun soliciting funds from the public and have demanded the transfer of funds controlled by the non-profit Citizens Inquiry Canada, a transfer which in the opinion of the directors, and per legal advice, would be unethical and unlawful. The remaining funds will be used by Citizens Inquiry Canada as intended by the donors, to preserve and promote the reports resulting from the hearings.

It is unfortunate and regrettable that the actions of the remaining Support Group members have caused confusion and loss of morale among some followers and supporters of the National Citizens Inquiry project. The directors of Citizens Inquiry Canada would like to resolve outstanding issues without drawing attention away from the witnesses' testimony and the resulting historical Commissioners' Report. However, the best resolution may be for Citizens Inquiry Canada, operating as NCI (2023), to pursue the purpose agreed to by all, seeking implementation of the recommendations of the final report. The new dissenting organization would be free to pursue the purpose of new hearings. Citizens Inquiry Canada wishes the new organization well in their hearing activities under their newly created corporation. We request their support and cooperation as we pursue our previously agreed upon activities.

Citizens Inquiry Canada has reported that Canadians donated more than \$800,000 to finance the 24-days of hearings across Canada and the preparation and promotion of the Commissioners' Report. Approximately \$80,000 remains on hand to pay translation, audit, and report promotion costs. Members approved the organization's financial statements at the Annual General Meeting on March 1st. Members also ratified the appointment of an independent Chartered Professional Accounting firm to audit the finances of the organization for the initial fiscal period ending August 31, 2023. As Chair, Mr. Ross expressed his appreciation to all the donors, volunteers, contractors, witnesses, and the Commissioners who contributed to the success of the Inquiry.

Inquiries concerning Citizens Inquiry Canada should be directed to: info@nationalcitizensinquiry.com.

Digital copies of the Commissioners' Report are available at <https://www.nationalcitizensinquiry.com>.

Citizens Inquiry Canada/National Citizens Inquiry

La Citizens Inquiry Canada aborde la question de la controverse organisationnelle

Cher sympathisant de la Commission,

Le 1er mars 2024, lors de l'assemblée générale annuelle de la Citizens Inquiry Canada¹, l'organisme qui a organisé la Commission d'enquête nationale citoyenne (CeNC), une controverse a refait surface.

Des membres du nouvel organisme à but non lucratif nommé National Citizens Inquiry², qui restent toujours membres de la Citizens Inquiry Canada (CIC), ont participé à l'assemblée. Le président de la CIC, monsieur David Ross, a résumé le consensus qui s'est dégagé de la réunion : « entamer des négociations de bonne foi le plus rapidement possible, afin de parvenir à un accord qui permettra aux deux groupes de poursuivre leurs objectifs respectifs ».

Au départ, la CeNC fut mise sur pied par un groupe de citoyens préoccupés par les mesures prises par le gouvernement du Canada pour gérer la COVID-19; ils ont jugé nécessaire de les examiner. Ce noyau de personnes s'est alors lui-même désigné comme étant le « groupe de soutien ». Ils ont choisi de créer un organisme à but non lucratif (OBNL), afin de pouvoir recevoir et distribuer des fonds ainsi que détenir des actifs. Un OBNL nommé Citizens Inquiry Canada, exerçant ses activités sous le nom de National Citizens Inquiry (Commission d'enquête nationale citoyenne), a donc été constitué, comprenant un conseil d'administration assujéti aux lois relatives aux organismes à but non lucratif. En vertu de ces lois, le conseil d'administration a des obligations fiduciaires de loyauté et des obligations de diligence raisonnable, dévolues non pas au groupe de soutien, mais à l'OBNL lui-même. Ces obligations incontournables des administrateurs sont instaurées au moment de la constitution de l'organisme.

Ainsi, la Citizens Inquiry Canada a mené la CeNC portant sur la gestion gouvernementale de la COVID-19. Des centaines de témoins ont été entendus au cours d'audiences organisées et tenues partout au Canada, financées par des citoyens. Subséquemment, un rapport intérimaire et un rapport final ont été publiés. Pour honorer le courage des témoins et les intentions des donateurs et des sympathisants, ces rapports et recommandations seront préservés et promus à titre d'héritage pour tous les Canadiens, conformément à la mission première de la CeNC.

Au moment où le rapport final était presque achevé, l'objectif secondaire, qui était d'en faire la promotion et la mise en œuvre, s'est imposé. Ce genre de rapport doit mener à l'action. Le 26 septembre 2023, le groupe de soutien a reconnu la nécessité de réaliser cet objectif; il a adopté à l'unanimité une résolution appuyant la promotion de la mise en œuvre, par la CeNC, des recommandations formulées dans le rapport des commissaires. Ces recommandations, alors en cours de rédaction, ont été publiées dans le rapport final, le 28 novembre 2023. La résolution s'énonce comme suit :

« Objectif premier et objectif secondaire de la CeNC : proposition de Ted et Jerry d'adopter les objectifs premier et secondaire suivants pour la CeNC, tels que proposés par Dave. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

i. Objectif premier : mener une enquête nationale par le biais d'une série de rencontres à la grandeur du pays, et produire un rapport et des recommandations (en cours)

ii. Objectif secondaire : promouvoir la mise en œuvre et l'adoption rapides et efficaces des recommandations énoncées dans le rapport de la CeNC par les personnes habilitées à le faire »

Il n'était pas fait mention d'une mission supplémentaire consistant à organiser de nouvelles audiences sur les mêmes sujets, des sujets similaires ou d'autres sujets non liés. La résolution avait été proposée par Ted Kuntz, devenu peu après président du groupe de soutien dissident, qui n'a plus tenu compte de l'engagement de mise en œuvre susmentionné.

Les membres du groupe de soutien s'attendaient à ce que le conseil d'administration accepte et appuie les décisions prises par leur groupe concernant la planification et la direction des activités de la CeNC. Ce fut le cas jusqu'au moment où une majorité simple d'un groupe de soutien très réduit a décidé de s'écarter de la politique qu'il avait lui-même adoptée. En fait, le groupe de soutien a servi de comité opérationnel en appui au conseil d'administration. Cette délégation d'autorité sur le plan opérationnel s'est poursuivie tant que le conseil d'administration a estimé, dans l'exercice de ses obligations fiduciaires, que les décisions du groupe de soutien étaient dans l'intérêt de l'organisation.

En décembre 2023, lorsque le groupe de soutien a décidé qu'il souhaitait poursuivre la tenue d'audiences plutôt que de promouvoir la mise en œuvre des recommandations énoncées dans le rapport final, le conseil d'administration a perdu confiance dans le fait que le groupe de soutien agissait au mieux des intérêts de l'organisation. Le groupe de soutien s'y était pourtant engagé dans le cadre de la résolution proposée par Ted Kuntz le 26 septembre, comme indiqué ci-dessus.

D'autres événements ont aussi contribué à cette perte de confiance. Ainsi, certains membres du groupe de soutien ont intimidé des contractuels essentiels ainsi que des collègues du groupe. Ils ont également congédié sans ménagement d'autres membres du groupe de soutien, y compris les deux personnes qui étaient membres du conseil d'administration de la Citizens Inquiry Canada. Les événements à l'origine de la perte de confiance comprennent également la nomination, par le groupe de soutien, de l'un de ses membres au poste de directeur général. Cette nomination a eu lieu en dépit des objections soulevées concernant la légalité de cette action.

Les membres restants du groupe de soutien ont avancé la théorie selon laquelle c'était eux, et non le conseil d'administration de la Citizens Inquiry Canada, qui constituaient l'âme dirigeante de l'organisation. Les administrateurs ont alors fait appel à une aide juridique extérieure et ont été avisés que cette théorie n'avait pas de fondement juridique. Néanmoins, les membres restants du groupe de soutien ont procédé à la conversion de certains actifs de l'organisme pour les prendre à leur charge, et ils ont constitué une nouvelle entité appelée National Citizens Inquiry. Ils ont également mené une campagne de publicité visant à justifier leurs actions. Les administrateurs de cet organisme ont aussi commencé à solliciter des fonds auprès du public et ont exigé le transfert des fonds gérés par la Citizens Inquiry Canada, un transfert qui, selon les administrateurs et sur la base d'un avis juridique, serait contraire à l'éthique et à la loi. Les fonds restants seront utilisés par la Citizens Inquiry Canada pour préserver et promouvoir les rapports résultant des audiences, conformément à l'intention des donateurs.

Il est malheureux et regrettable que les actions des membres restants du groupe de soutien aient semé la confusion et sapé le moral de certains sympathisants de la CeNC. Les administrateurs de la Citizens Inquiry Canada aimeraient résoudre les questions en suspens sans détourner l'attention des témoignages et du rapport historique des commissaires qui en a résulté. Cependant, la meilleure solution pourrait être que la Citizens Inquiry Canada, qui a dirigé la Commission d'enquête nationale citoyenne jusqu'en 2023, poursuive l'objectif convenu par tous, à savoir la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport final. De son côté, le nouvel organisme dissident serait libre de poursuivre son objectif de tenir de nouvelles audiences.

La Citizens Inquiry Canada souhaite au nouvel organisme beaucoup de succès dans les activités qu'il mènera, soit la tenue d'audiences supplémentaires sous l'égide de l'entité récemment créée. Nous leur demandons de nous soutenir et de collaborer avec nous dans la poursuite des activités convenues

antérieurement.

La Citizens Inquiry Canada a indiqué que les Canadiens ont donné plus de 800 000 dollars pour financer les vingt-quatre jours d'audiences tenues à la grandeur du pays, ainsi que la préparation et la promotion du rapport des commissaires. Il en reste 80 000 dollars pour payer les coûts de traduction, d'audit et de promotion du rapport. Lors de l'assemblée générale annuelle du 1er mars dernier, les membres ont approuvé les états financiers de l'organisme. Ils ont également ratifié la nomination d'un cabinet indépendant d'experts-comptables agréés pour vérifier les finances de l'organisme pour le premier exercice financier qui a pris fin le 31 août 2023. En tant que président, monsieur Ross a tenu à remercier tous les donateurs, les bénévoles, les contractuels, les témoins et les commissaires qui ont contribué au succès de la Commission d'enquête.

Les demandes de renseignements concernant la Citizens Inquiry Canada doivent être adressées à : info@nationalcitizensinquiry.com.

Des copies numériques du rapport des commissaires en anglais et des parties du rapport déjà traduites en français sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.nationalcitizensinquiry.com/fr>.

La Citizens Inquiry Canada / Commission d'enquête nationale citoyenne

1

La Citizens Inquiry Canada est le nom de l'entité juridique originale. Puisqu'il n'existe pas de traduction en français, le nom apparaît en anglais dans le texte.

2

La National Citizens Inquiry est le nom de la nouvelle entité juridique. Puisqu'il n'existe pas de traduction en français, le nom apparaît en anglais dans le texte lorsqu'il est question de cette nouvelle entité.

<https://www.nationalcitizensinquiry.com/>

Citizens Inquiry Canada

150 Elgin Street,

Ottawa, ON,

K2P 1L4